

**Nom et prénom**

**de l'enfant :** . . . . . **Année scolaire :** **2015 /2016**

**Nom de l'école :** . . . . . **Classe :** . . . . .

Présence d'une allergie :  Non

Oui : Laquelle ? . . . . .

Contacter obligatoirement le médecin scolaire au 02 32 51 13 44  
et fournir un certificat de l'allergologue

Mise en place d'un Plan d'Accueil Individualisé (Avis du médecin scolaire) :

Oui (je fournis une copie)  Non

### Restauration municipale de 12h00 à 14h00 (payante)

(Dans la limite des places disponibles)

Demande d'inscription :  Oui  Non

Jours de fréquentation :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

Régime alimentaire :  sans porc  sans viande

### Club loisir de 15h00 à 16h30 (payant)

J'inscris mon enfant :  lundi  jeudi

(Jours pour les enfants scolarisés dans les groupes scolaires : Arc-en-Ciel, Arc-en-Ciel 1 & 2,  
Marie-Jo Besset, François Mitterrand, Moussel, Pénitents, Pierre Bonnard

J'inscris mon enfant :  Mardi  Vendredi

(Jours pour les enfants scolarisés dans les groupes scolaires : Maxime Marchand, Parc, République, Centre,  
Vieux-Château, Château-Saint-Lazare,

**Je m'engage à ce que mon enfant participe aux activités sur la durée du semestre.**

**Je n'inscris pas mon enfant et il quittera l'école à 15h00**

Au verso, inscriptions aux accueils du matin, du soir et du mercredi midi

### Garderie du matin de 7h30 à 8h20 (payante)

Demande d'inscription :  Oui  Non

Jours de fréquentation :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi

### Garderie du mercredi de 11h30 à 12h30 (payante)

J'inscris mon enfant de 11h30 à 12h30

Je n'inscris pas mon enfant et je le récupère à l'école à 11h30

### Garderie du soir de 16h30 à 18h00 (payante) (pour les élémentaires)

(Pour l'inscription à la garderie des enfants en maternelle, s'adresser à la CAPE 02 32 21 82 00)

Demande d'inscription :  Oui  Non

Jours de fréquentation :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

### Accompagnement à la scolarité de 16h30 à 18h00 (payant)

(Réservé aux élémentaires dans la limite des places disponibles)

Demande d'inscription :  Oui  Non

4 jours obligatoires :  lundi  mardi  jeudi  vendredi

J'autorise mon enfant de + de 6 ans à rentrer seul après les activités périscolaires et dégage la ville de toutes responsabilités.

Je n'autorise pas mon enfant de + de 6 ans à rentrer seul après les activités périscolaires.

Les enfants de - de 6 ans ne sont jamais autorisés à rentrer seuls.

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur  
(disponible en mairie et sur [www.vernon27.fr](http://www.vernon27.fr))

Signature(s) \_\_\_\_\_